N°1
Septembre
2009

Le Journal de L'UP

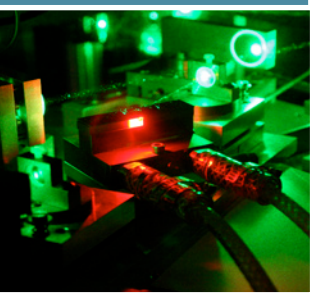

Dossier

L'insertion professionnelle comment ça marche?
Les réseaux, les outils, les métiers...

Analyse

La formation des maîtres

Université de Provence
Aix-Marseille I

SOMMAIRE

Dossier — Page 3

L'insertion professionnelle comment ça marche? Les réseaux, les outils, les métiers...

3 questions à Jacques André — Page 3

Une enquête de l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) dissipe les idées reçues — Page 4

Des liens à créer, des partenaires à rencontrer — Page 5

La montée en puissance des filières innovantes — Page 6

Des stages efficaces — Page 7

Analyse — Page 11

La formation des maîtres

Le mot du président

Directeur de la publication :
Jean-Paul Caverni, président de l'Université de Provence, Aix-Marseille I

Responsables de la rédaction :
Paul Donato, Marie-France Sarion

Ont participé à ce numéro :
Jacques André, Nathalie Bonnardel, Sylvie David, Yves Ferro, Jacques Ginestié, Claude Perez, Evelyne Marchetti-Gauthier, Denis Péguin, Catherine Virlouvet

Maquette/PAO :
Bruno Giusti

Crédits photos :
Jean-Pierre Vallorani, Christophe Duranti, Corinne Esquiva-Criado, Stéphanie Vareilles

Imprimerie Coloriage, Marseille
ISSN : 1774 – 573X

Préparer, construire et finaliser un dossier sur l'insertion professionnelle dans une période difficile pour les universités, dominée par le débat relatif aux réformes engagées par le gouvernement et les nombreux mouvements des enseignants chercheurs et des chercheurs qui en découlent, procède d'une démarche volontaire et parfaitement consciente. Ce dossier est devenu une priorité, ainsi qu'a pu l'écrire Dominique Epiphane, chargée d'études au département des entrées dans la vie active (DEVA) du CEREQ* : *«Depuis plusieurs décennies, l'enseignement supérieur français a connu de profondes mutations. La forte hausse des effectifs puis leur stabilisation, le développement des filières professionnelles, la mise en place du LMD lié au processus de Bologne, l'ouverture à l'international transforment les approches traditionnelles sur l'enseignement supérieur et en font pour le Céreq un objet d'études à part entière. La loi LRU (libertés et responsabilités des universités) attribue explicitement à l'université une mission d'orientation et d'insertion professionnelle. Cette mission d'insertion est d'autant plus sensible que, ces dernières années, plus d'un jeune sur deux entre sur le marché du travail après être passé par l'enseignement supérieur et notamment par le système universitaire.»*

Il ne s'agit pas de faire un tour de la question; ce serait une tâche délicate et présomptueuse. Il s'agit simplement de démontrer qu'à l'Université de Provence, plusieurs pistes ont été suivies pour mettre en place des systèmes performants d'aide aux étudiants à parfaire leur orientation dans le choix judicieux de leurs parcours de formation et de leur approche du milieu professionnel. A travers expériences et entretiens, nous constatons que les diplômés peuvent tracer leur chemin et connaître une insertion professionnelle de qualité, **quel que soit leur domaine de formation** (arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, sciences et technologies).

Pour des raisons pratiques et par souci d'exemplarité, les témoignages recueillis ont fait la part belle aux étudiants issus d'un cursus universitaire classique LMD (licence, master, doctorat). L'accent a été mis sur les titulaires d'un master2. Toutes les études montrent qu'un diplôme de l'enseignement supérieur est un atout pour entrer dans la vie active. Encore faut-il savoir s'y prendre pour déchiffrer les codes d'un secteur d'activité et apprendre à s'y mouvoir sans appréhension. Au service de l'égalité des chances, l'université se doit de doter tous ses diplômés des moyens pour y parvenir. L'insertion professionnelle **ne doit pas être considérée comme incompatible avec les exigences de transmission du savoir académique ou en concurrence avec lui**. Elle est, pour l'université, une manière active de participer jusqu'au bout à la formation de ses étudiants, en leur donnant les clés de la valorisation de leurs acquis théoriques et de la démonstration de leur savoir-faire et également de leur savoir être .

* *Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications*

3 questions à Jacques André

Quelle est la mission de la vice présidence?

Jacques ANDRÉ
Vice-Président aux relations avec les partenaires socio-économiques et à l'insertion professionnelle

La loi confère à l'Université la mission d'organiser l'aide à l'insertion professionnelle de ses étudiants. Dans ce cadre j'assure le portage politique de cette mission. En particulier, mon rôle consiste à analyser les tendances profondes de la situation de l'emploi accessible à nos étudiants et diplômés, à en assurer l'information régulière auprès de la direction et des conseils de l'Université, à agir auprès des acteurs socio-économiques régionaux pour montrer la capacité de notre public à occuper toute leur place dans le développement culturel et économique régional et national, à faciliter les actions proposées par la communauté universitaire pour favoriser l'insertion de nos étudiants..

Les moyens qui y sont consacrés?

Evelyne MARCHETTI
Directrice du BAIPE

L'efficacité de mon action serait très limitée si je n'étais soutenu dans ma tâche par la directrice du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIPE). Accompagnée de deux personnels, dont un ingénieur, elle organise la partie opérationnelle des actions déployées par l'Université et coordonne les moyens des composantes et services nécessaires à la réussite des projets. Ceux-ci sont définis par les orientations stratégiques tracées par le Conseil des Études et de la vie Universitaire (CEVU) et le Conseil d'Administration (CA). Vice-président et directeur du BAIPE sont les deux éléments insécables de la mission universitaire de l'insertion.

Pouvez-vous en détailler les axes stratégiques?

Ils sont précisés dans le document « Schéma directeur de l'aide à l'insertion professionnelle de l'Université de Provence ». Ce texte a fait l'objet d'un large débat au sein des conseils avant transmission au ministère. Quatre axes ont été définis :

- Connaissance des tendances régionales de l'emploi.
- Mise en évidence des compétences acquises par les étudiants, y compris dans les filières généralistes.
- Favoriser le dialogue direct étudiants-employeurs.
- Améliorer le dispositif d'aide à l'insertion des étudiants par une auto-évaluation périodique.

Je suis convaincu que nous pourrons avancer dans ces quatre axes au cours de l'année 2009-2010 et, qu'ainsi, nous démontrerons, collectivement, le rôle incontournable joué par l'Université de Provence dans la formation des cadres de la nation qui en sont les citoyens.

Une enquête de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) dissipe les idées reçues

L'accompagnement des diplômés vers l'emploi est une obligation pour les universités depuis la loi du 10 août 2007. Dans le cadre d'une opération pilote, la première campagne de suivi des diplômés de master « Sciences et technologies », « Psychologie » et « Éducation et formation » a été menée auprès de la première génération issue du LMD (diplômés de l'année 2004-2005), 26 mois après l'obtention du diplôme.

L'enquête a obtenu un taux de réponses de 74%. La poursuite d'études après le master concerne 36% des diplômés en sciences, 14% des diplômés en psychologie et 9% en éducation et formation. Pour les répondants en situation d'insertion (non compris ceux en poursuite d'études), le taux d'emploi observé se situe autour de 90% (87% en Sciences et en Psychologie et 92% en Education et formation).

L'enquête met en lumière une **très bonne adéquation** entre la **formation suivie** en master et **l'emploi occupé** tant au niveau de la fonction que du secteur d'activité.

Postes et secteurs d'activité

Les diplômés des masters Sciences, occupent dans **80% des cas un poste de cadre** principalement dans le secteur privé. Les domaines correspondent à leur formation initiale : secteur des études techniques, de la recherche et le développement, de l'ingénierie, des activités informatiques, des activités industrielles.

Les diplômés du master Psychologie occupent dans **80% des cas un poste de cadre**, pour lequel a été exigé le titre de psychologue. Les principaux secteurs d'activités où ces diplômés se sont insérés concernent le domaine de la santé, de l'action sociale, des services à la personne mais également le secteur privé des entreprises qui recrutent des ergonomes ou des psychologues du travail.

Les diplômés du master Education et Formation, s'insèrent en grande majorité dans le secteur de la formation et de l'enseignement. Ils occupent dans **60% des cas un poste de cadre.**

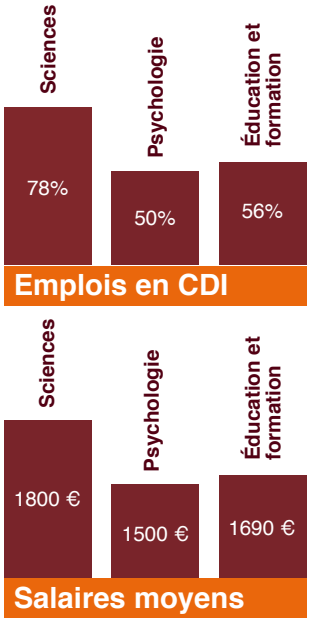

Des liens à créer, des partenaires à rencontrer

Les outils de l'insertion professionnelle s'élaborent sur le long terme. Parmi ceux-ci, la construction d'un projet professionnel et des compétences qui l'accompagnent, la constitution d'un réseau de connaissance et la pratique de l'anglais sont des éléments essentiels de la recherche et de l'obtention d'un emploi. C'est une stratégie d'anticipation qu'il s'agit de mener à bien.

En effet, seuls 25% des emplois cadre pourvus en entreprise en 2007 ont été publiés dans la presse spécialisée (sources APEC 2008). Ce chiffre indique à lui seul l'importance de **développer précocement un réseau de connaissance** au cours de sa formation initiale.

Comment se construit un réseau ?

Plusieurs pistes se dessinent : Tout d'abord, il faut prospecter dans le cadre des forums ou des stages effectués en entreprises. Le réseau s'alimente des contacts pris en cours de formation lors de démarches personnelles vers les entreprises. Ces démarches, qui ont généralement pour objet des demandes d'informations sur les activités d'une société ou d'un secteur d'activité, sont souvent très bien perçues. D'autres outils de la construction d'un réseau sont la participation à des associations d'élèves et d'anciens élèves d'une formation : rezodoc (1) fédère les doctorants et docteurs de notre région, l'annuaire de l'Université de Provence (2) connecte étudiants et anciens étudiants. Il devrait servir de relais entre ceux en activité et les nouveaux entrant sur le marché de l'emploi.

(1) www.rezodoc.org/
(2) http://www.facebook.com/group.php?gid=5974226827

Un vecteur moderne de l'insertion : les réseaux sociaux du web

Exit l'annuaire des anciens publié chaque année. Ses informations obsolètes, difficiles à mettre à jour, ont cédé la place aux réseaux sociaux du web. Les universités françaises, à l'instar des américaines, doivent intégrer ces réseaux sociaux dans leur politique de communication. Ils constituent le meilleur moyen de rassembler des anciens et de conserver les liens tissés pendant leur vie à l'université. Ils forment un socle fédérateur, une racine qui permettra à chacun de garder le contact, de communiquer, d'échanger et de partager ses relations au plus grand bénéfice de tous.
Les réseaux sociaux qui exploitent les nouvelles technologies du Web sont nombreux : des plus anciens comme « Copainsdavant » aux plus connus, comme Facebook, MySpace, LinkedIn, Viadeo.

Si l'Université du Michigan anime un groupe des anciens de 14 000 membres sur LinkedIn, on peut également trouver sur Facebook, LinkedIn, ou Viadeo, des groupes créés par des composantes de l'Université de Provence. Encore timides, ces nouvelles formes de communication, rapides à mettre en œuvre et performantes, ont tout intérêt à s'amplifier.

http://www.linkedin.com
http://www.facebook.com
http://www.viadeo.com

Avec les réseaux, les anciens encadrent les jeunes

Marilyne Kairo est Ergonome au sein d'une société de conseil en ergonomie Web. Elle est issue de la promotion 2007 du master de psychologie, spécialité Ergonomie : facteurs humains et ingénierie des systemes d'information. Titulaire d'un master 1 de psychologie cognitive obtenu à Paris X, c'est à l'Université de Provence qu'elle a choisi de faire son master 2. Elle explique sa manière de travailler avec les jeunes stagiaires. Pour elle, c'est une stratégie gagnant - gagnant…

«Mon cursus m'a offert la possibilité d'approcher la psychologie sous ses deux facettes : recherche et professionnelle. Dans ce sens, j'ai effectué deux stages : l'un en laboratoire de recherche et l'autre en entreprise, au sein de l'agence de conseil où je travaille actuellement. Le Master 2 a été l'occasion de faire une transition entre la théorie des années précédentes et la pratique du stage. Il a aussi confirmé mon intérêt pour l'ergonomie des NTIC* et particulièrement du Web. Mon stage s'étant prolongé par un CDI, il me permet aujourd'hui d'encadrer de nouveaux stagiaires, de leur transmettre les méthodologies et mon intérêt pour le métier. Ainsi après une période d'observation en suivi de l'ergonome, le stagiaire va être amené petit à petit à produire une partie, puis la totalité des tests et des maquettes liés à une mission. L'ergonome professionnel va finir

* *Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication*

par n'intervenir qu'en appui des productions du stagiaire pour faciliter une montée en autonomie progressive. C'est pour moi l'occasion de pouvoir prendre du recul sur certaines missions, d'apprendre à déléguer et de monter en «séniorité» au sein de l'entreprise.»

Un service dédié à l'insertion : le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants (BAIPE)

Ce service, créé en 2008, est le fer de lance du dispositif d'insertion professionnelle organisé par l'université. Il en assure le portage opérationnel. Sa mission principale est la coordination des actions permettant le passage progressif des étudiants, du monde universitaire académique à celui du monde du travail. Implanté sur le site Saint – Charles, à Marseille, il se situe au cœur du réseau développé avec les branches professionnelles grâce à un partenariat des trois universités du site d'Aix-Marseille avec l'UPE13. Cette convention de partenariat permet de valoriser les possibilités offertes par des portails de stages et le développement d'une cv – vidéothèque et de blogs professionnels.
Le BAIPE joue un rôle moteur dans la mise en place des activités qui s'inscrivent dans l'un des axes stratégiques du dispositif d'insertion professionnelle : exprimer et améliorer les compétences acquises au cours de leur formation par les étudiants, favoriser leur dialogue avec les employeurs, améliorer le dispositif par une auto - évaluation périodique des actions entreprises.
Les actions menées pendant l'année 2008 ont été variées et complètes : 4 tables – rondes « Métiers » ; Rencontres « Etudiants –Entreprises - Professionnels de l'insertion », suivies par 300 étudiants en sciences et technologies et 400 étudiants en LSH dans le cadre d'une UE de préprofessionnalisation ; 1 Forum emploi – stages ; Conférences. Par ailleurs, des ateliers de techniques de recherche d'emploi ont été suivis avec profit par une centaine d'étudiants, tandis que 150 autres ont pu s'initier à la rédaction de CV et de la lettre de motivation ou s'exercer à l'entretien d'embauche lors de simulations.
Le BAIPE propose en permanence 650 offres de stage et 50 offres d'emploi environ, mis en ligne et actualisés régulièrement.
Un numéro de téléphone pour contact : 04.91.10.67.79

Des actions appréciées

En moins d'un an, plus d'une centaine d'étudiants ont participé aux ateliers de techniques de recherche d'emploi organisés par le BAIPE. Ils ont pu également approcher les structures et les dispositifs d'insertion grâce à des partenariats avec l'ANPE, l'APEC et les Missions Locales. Les Forums Emploi/Stages/Entreprises ont attiré 800 étudiants sur le site Saint-Charles et un Forum du même type aura lieu sur le site Schuman dans le courant du dernier trimestre 2009.

La montée en puissance des filières innovantes

Il est habituel de distinguer les formations généralistes et les formations spécialisées en matière d'insertion professionnelle. Pourtant, toutes les formations, quels que soient leur secteur, Lettres et Sciences Humaines ou Sciences et Technologies, ou leur dénomination, fondamentale ou professionnelle, s'intéressent maintenant à l'insertion professionnelle future de leurs étudiants. Il ne faut pas raisonner comme s'il y avait d'un côté le savoir académique traditionnel et de l'autre, celui qui permet une insertion professionnelle réussie. L'accès à l'emploi est cependant **facilité si le diplômé présente une expérience dans le cadre d'un stage**. A travers plusieurs témoignages, notre enquête illustre bien cette évidence dans les filières intégrant des stages obligatoires. A présent, toutes les formations et spécialement celles qui relèvent du secteur des Lettres et des Sciences Humaines, redoublent d'inventivité pour élaborer des systèmes entrainant une meilleure adaptabilité des étudiants au marché de l'emploi, sans rien enlever au savoir académique.

▶ En Lettres et Sciences Humaines, le master psychopathologie clinique et psychanalyse colle aux nécessités du terrain.

Hubert Moiselet évoque son année:

«Les enseignements étaient essentiellement centrés sur la pratique : entretien, bilan, stages professionnels et dans les différents champs où un psychologue clinicien est appelé à travailler. Des interventions de professeurs, d'étudiants ou les échanges avec des professionnels me servent encore aujourd'hui de points de repère concrets dans des situations rencontrées dans mon travail. Je crois que les enseignements théoriques associés aux expériences de terrain, la prise en compte de l'importance de l'échange, de la parole et de l'écoute de l'autre favorisent la réflexion sur soi et permettent un maniement plus concret, plus proche de la pratique, des méthodes et outils théoriques transmis. Cette formation a aidé mon intégration dans le monde du travail. J'ai obtenu un premier mi-temps après 3 mois de recherches. L'autre mi-temps est venu quelques mois après seulement. Comment ? Sûrement par cette proximité de la clinique dans les enseignements qui, plus tard, lors des entretiens d'embauche, était encore présente.»

▶ En Sciences et Technologies, le Master Chimie innove en intégrant des unités d'enseignement à caractère professionnel

Depuis deux ans, deux UE dites « d'insertion professionnelle » ont été intégrées dans la première année du master de Chimie. Cette première année de formation, volontairement généraliste, permet aux étudiants de s'orienter en deuxième année vers des spécialités à vocation professionnelle ou recherche, sans exclusive.
La première UE s'appuie sur des conférences invités de professionnels extérieurs à l'université : CRITT Chimie (centre régional d'innovation et de transfert de technologie de la région PACA), Union des Industries Chimiques, INEOS (industrie pétrochimique située à Lavéra), APEC, IRC, patrons de petites entreprises, témoignages d'anciens élèves, etc. Elle dispense une formation sur la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation et de la conduite d'un entretien professionnel. Elle vise également à assurer en anglais le niveau B2 couramment exigé en entreprise et en laboratoires.
La deuxième UE correspond au stage et à sa soutenance. Le stage est effectué soit en entreprise, pour aider à développer un réseau ou des compétences professionnelles ainsi qu'une meilleure connaissance de l'entreprise, soit en milieu universitaire à l'étranger pour développer des compétences linguistiques et scientifiques ainsi qu'un réseau dans le monde de la recherche et attester de la mobilité de l'étudiant.

Source OVE

Il existe 4 moyens pour obtenir un emploi, dans l'ordre : le stage, la candidature spontanée, internet, les relations personnelles. L'accent est donc mis sur le stage dans les temoignages qui suivent.

Des stages efficaces

Si la plupart des filières comprennent une période de stage obligatoire, la façon de la vivre est différente selon les domaines. Les témoignages recueillis montrent que chaque expérience est utile, quels qu'en soient les résultats.

▶ En Lettres et Sciences Humaines

Sylvie DRAGO a suivi un cursus classique en histoire ancienne, matière qu'elle aimait sans vouloir s'orienter vers la recherche ou le professorat. L'ouverture en 2005 du master métiers des archives, des bibliothèques et de la documentation lui a permis de se former à un métier conservant intacts son goût et ses dispositions pour l'histoire et la culture.

Son stage s'est déroulé à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var à Toulon pour une durée de dix semaines et l'adaptation n'a pas été toujours facile.
«On m'a demandé de créer des tableaux de gestion, c'est-à-dire des tableaux qui indiquent les durées de conservation des différents documents créés par les services. Il m'a donc d'abord fallu comprendre le fonctionnement d'une Chambre de Commerce et aller à la rencontre du personnel pour voir comment ils travaillaient et le type de dossiers établis... J'ai été encadrée pendant mon stage par une responsable des Archives départementale qui m'a appris à faire la transition entre la théorie étudiée entre quatre murs et la pratique sur le terrain. J'ai été confrontée aux documents, en travaillant au cœur même de l'activité de chacun, du moment de

la création de l'archive et tout au long de sa durée de vie. Le stage a été passionnant mais très court pour le travail à accomplir... Le travail que j'ai entamé à Toulon a eu des échos dans de très nombreuses Chambres de Commerce à l'occasion d'une réunion nationale à Paris. Pour moi, mon travail est une base qui m'a permis de « me faire la main » mais qui mérite d'être retravaillé et adapté en fonction des cas. Ma vision a aussi évolué depuis mon stage et je sais que beaucoup de travail doit encore être accompli.
L'expérience acquise m'a permis de postuler à un autre poste à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille et où je suis en contrat depuis l'été 2007. Mes actions sont plus diversifiées ce qui est particulièrement enrichissant.»

▶ En Master LEA et en Master Négociation Internationale, plusieurs expériences de stage enrichissantes débouchent sur un recrutement ou une installation en libéral…

Morgane SIMON, Master LEA « Management International », Promo 2007, coordinatrice marketing à Barcelone, dans la filiale espagnole d'un groupe spécialisé dans la production d'instruments d'analyse

«L'entreprise est une multinationale dont le siège est en Suisse. J'ai commencé en tant que stagiaire et après deux mois de formation, j'ai occupé le poste de la coordinatrice marketing pendant son congé maternité. Un second poste de coordinatrice marketing s'est par la suite créé... J'étudie l'impact des campagnes sur les ventes et suis responsable de projets de développement internationaux .La formation suivie à l'Université de Provence m'a ouvert de nombreuses portes et m'a permis de me diriger correctement vers ce secteur.»

Pierre Teuler, Master de Négociation Internationale, Promo 2006, recruté à l'issue du stage, assistant de presse au Service de presse de l'ambassade de France à Rabat.

«J'occupe un poste de rédacteur chargé de la presse francophone, sous la direction du conseiller de presse.La formation que j'ai suivie au sein du Masni, m'a permis de renforcer ces compétences, mais également d'en acquérir d'autres qui, en mon sens, sont tout aussi importantes pour un accomplissement professionnel total. Les techniques de la négociation interpersonnelle et interculturelle m'ont permis d'appréhender plus facilement mon nouvel environnement professionnel et m'intégrer rapidement... si l'on ajoute l'enseignement des langues et de la culture du monde arabe, cela me permet d'envisager sérieusement une évolution de carrière dans la diplomatie par la voie des concours.»

Une association de soutien

L'AEDA-UP (Association des Étudiants et Diplômés en Archivistique – Université de Provence) s'est développée et s'est insérée dans un collectif qui réunit les autres formations universitaires françaises en archivistique, le Collectif A8. Ce réseau s'attache à promouvoir le master et à diffuser des offres de stages ou d'emplois qui sont autant d'opportunités pour les étudiants et les diplômés.

Aurélien Baudoin, Master LEA, « Management de projets humanitaires et de développement culturel », Promo 2006, Junior Program Officer (JPO) auprès de l´Institut Humaniste pour la Coopération avec les Pays en Développement, HIVOS. Il a intégré le Master 2 avec une maîtrise de Sciences économique.

«J´ai commencé à travailler avec cette organisation début juin 2008 en contrat local, je travaille maintenant avec un contrat de droit français grâce à un partenariat avec l´Association Française des Volontaires du Progrès (www.afvp.org), Je suis basé à San José au Costa Rica... La formation m´a fourni de bonnes compétences en gestion de projet, et a continué à développer ma culture de la solidarité et du développement. Les cours ont été importants, mais je pense que l´ensemble des projets menés en groupes ont constitué le fort de mon apprentissage cette année là, avec le stage qui venait compléter le panorama.

Gilles DONATI, Master LEA « Métiers de la Traduction », promo 2005, Traducteur indépendant anglais/italien/français depuis octobre 2005.

«Le master LEA était pour moi le prolongement incontournable de mon cursus universitaire, car j'étais avant tout à la recherche d'une formation axée sur le monde professionnel. Mon objectif était en effet de m'installer en tant que traducteur indépendant, et je dois dire que les enseignements du master métiers de la traduction m'ont été indispensables. Non seulement j'ai pu affiner

mes capacités linguistiques dans le domaine que j'ai choisi, mais j'ai également pu obtenir les clés qui m'ont été d'une aide précieuse afin de lancer mon activité...
A l'issue du stage, le temps de rédiger mon rapport pour le master et de remplir quelques formalités administratives, je m'installais déjà en tant que traducteur indépendant dans les locaux de l'entreprise qui m'avait accueilli... Depuis, j'ai pu accroître mon flux de travail et bien sûr continuer d'apprendre car l'expérience ne s'acquiert pas en un jour. Mais je dois dire que sans les enseignements du master métiers de la traduction, je n'aurais jamais eu les outils qui m'ont permis de créer mon activité et de la voir se développer.»

aegistrad@gmail.com ***www.aegistrad.fr***

▶ Formations en alternance : un plus ?

Christel JOLY, Master LEA « Management International » en alternance, Promo 2007, consultante dans un Groupe de consultant en marketing implanté dans plusieurs pays d'Europe, aux Etats-Unis et en Chine.

«J'ai effectué une année en alternance en tant que chargée de recherche, dans le cadre du master LEA et j'ai été embauchée à ce poste en octobre 2007 à l'issue du stage... Je voulais m'orienter dans le conseil en développement commercial - export des entreprises. J'ai donc postulé pour mon alternance auprès de sociétés de conseil et après un entretien avec la direction j'ai intégré cette société en octobre 2006. J'ai acquis dans ce poste des compétences dans le recrutement et les ressources humaines et mes notions de commerce et gestion acquises en LEA m'ont également bien aidé.»

▶ Les stages peuvent aussi orienter vers la recherche

Charlotte Gaudin, psychologue-ergonome, est actuellement en thèse de Doctorat spécialité Psychologie cognitive et ergonomique. Après une licence de Psychologie, elle s'est orientée en Master 1 de Psychologie sociale du travail et de la santé. Très attirée par les thématiques liées aux conditions et à l'organisation du travail, elle a intégré le Master 2 de Psychologie – spécialité Ergonomie : facteurs humains et ingénierie des systemes d'information, en octobre 2006.

« J'ai choisi d'effectuer mes deux stages de M2 l'un court d'une durée de deux mois et l'autre long d'une durée de six mois au sein du Département d'Epidémiologie et de Santé Publique (DESP) du Service de Santé des Armées après avoir écouté l'intervention d'une ancienne ergonome diplômée de l'Université de Provence, qui nous a présenté la méthode d'analyse EORCA (Event Oriented Représentation of Collaborative Activities) permettant l'étude des collaborations entre professionnels de la santé.

Ces deux stages se sont déroulés dans le cadre du projet de surveillance épidémiologique en temps réel ASTER. Le système informatique ASTER a pour objectif de détecter tout événement épidémiologique pouvant avoir un potentiel épidémique pour les forces armées et d'aider au processus de gestion du risque sanitaire. Les médecins spécialisés en épidémiologie, en charge de la surveillance, doivent recueillir les paramètres épidémiologiques de la situation via ce système et évaluer ces paramètres pour déterminer si la situation nécessite le déclenchement de l'état d'alerte.
Durant ces deux stages, j'ai pu découvrir et apprécier à la fois l'univers de la recherche ainsi que le cadre particulier d'une institution militaire. Aussi, j'ai poursuivi mon cursus universitaire par une thèse de doctorat en Psychologie cognitive et ergonomique pour laquelle j'ai obtenu une allocation de recherche de la DGA (Délégation Générale pour l'Armement).
Je suis actuellement en dernière année de thèse à l'Université de Provence et mon travail porte sur la modélisation des prises de décisions collectives en situations complexes. Après ma soutenance prévue en octobre prochain, j'envisage de présenter mon dossier de qualification auprès du Conseil National des Universités pour accéder au statut de maître de conférence des universités. Enfin, dès janvier 2010, je commencerai un post-doctorat d'un an à l'Université de Southampton et mes recherches concerneront l'analyse d'accidents de grande ampleur.»

▶ En Sciences et Technologies, les parcours peuvent être atypiques et déboucher sur d'heureuses orientations.

Stéphane Raynaud a un cursus riche de multiples potentialités. Après un baccalauréat Littéraire, deux premières années de pharmacie suivies d' un Deug de biochimie/ biologie cellulaire, il a réussi une licence de Physiologie et Génie Biologique et un master de pathologie humaine. C'est en fin de L3 qu'il a été accueilli dans un laboratoire et trouvé sa voie. Il est à l'heure actuelle en 1ère année de thèse.

«L' expérience est arrivée à point nommée, car j'étais en fin de Licence 3ème année, et on se pose toujours des questions par rapport aux suites du parcours universitaire. Ce stage à donc eu un rôle dans mon orientation, car, bien que je voulais travailler sur le cancer, j'ai pris des options pendant mon master qui étaient dans la continuité de ce stage (modèles animaux de pathologies humaines…) et qui complétait des connaissances acquises durant ce stage.
J'ai été très à l'aise au sein du laboratoire d'accueil qui m'a reçu (Pôle 3C, St-Charles) car je connaissais déjà les lieux et une partie des personnes qui y travaillaient (nos enseignants y font leurs travaux de recherche pour la plupart). De plus, j'ai fait ce stage avec mon binôme, donc je n'étais pas seul avec mon maitre de stage.

Nous avons travaillé dans le prolongement de notre formation théorique car le stage traitait de modèles animaux, d'expériences sur l'amnésie et les syndromes neuro dégénératifs, ce qui était abordé dans 3 modules de la formation (physiologie du système nerveux, neuropharmacologie et plasticité du système nerveux).
D'un point de vue technique, j'ai appris pas mal de méthodes ou d'expériences qui ont élargi le domaine de mes compétences et donc mon CV. Cela m'a été utile pour mon stage de master 1, car j'ai pu m'adapter très rapidement, avec des techniques ou des appareillages qui m'étaient familiers. Le fait aussi de manipuler des animaux de laboratoire est un « plus » indéniable.»

▶ Bien penser son parcours de stagiaire pour trouver sa voie.

Alexia Terciolo a commencé par « faire médecine », sans pouvoir rentrer dans le numerus clausus. Sa moyenne lui a donné l'équivalence pour entrer en L2 sciences de la vie et poursuivre en L3 Physiologie et Génie Biologique. Elle a utilisé les stages, obligatoires ou non, pour conforter ses chances d'intégrer le Master Biosciences international à l'ENS Lyon, ce qu'elle a obtenu. Sa voie professionnelle s'est construite de manière progressive, en accord avec ses goûts.

«Mon stage de L3 était dans la continuité de ma formation tout en s'inscrivant dans l'orientation que je voulais donner à la suite de mes études.
J'avais une formation physiologique jusqu'à ma licence, mais je voulais garder ce background qui pour moi est important et me spécialiser par la suite en neurosciences. Dans cette optique, j'ai pu voir de près des techniques étudiées de façon théorique pendant ma licence et toucher du doigt une thématique neurosciences (plasticité du réseaux synaptique associé à la mémoire).
En master 2, un an de stage m'a été proposé. Je l'ai divisé en deux parties pour avoir une plus grande expérience des différents champs de recherche. Je suis retournée sur St Charles pour la première partie de mon master2, avec la même équipe de mon stage de L3 (Neurobiologie des processus mnésiques) car j'étais passionnée par le sujet proposé et la qualité des encadrants. Pour la seconde partie de mon M2, j'ai intégré l'équipe de Harold Cremer à l'IDBML (Institut de Biologie du Développement de Marseille-Luminy).
Je pense qu'il est primordial de faire des stages de recherche ou autre (selon vers quoi vous vous dirigez), afin de voir si le choix professionnel que vous avez envisagé correspond à vos attentes. D'autant plus important je pense pour le secteur de la recherche biologique, et à un moment où la spécialisation arrive. Pour moi ce stage m'a conforté dans l'idée de continuer dans cette voie et dans le domaine de la neurophysiologie.»

Une aide bienvenue

« La responsable de la licence PGB m'a expliqué en quoi consistait le stage, les expériences et les manipulations qui allaient être abordées. J'ai bénéficié également de rappels et de compléments d'informations afin de mieux m'intégrer dans le stage. »

▶ Avis d'un professionnel sur le master de Psychologie, spécialité Ergonomie : facteurs humains et ingénierie des systèmes d'information :

Jean-Max Llorca est responsable de l'Unité Ergonomie, ASF/VINCI. En tant que professionnel, intégré à l'équipe pédagogique, il apprécie tout particulièrement les étudiants du master de psychologie, spécialité ergonomie. Il s'explique :

« … l'enjeu professionnel est la recherche de performance technique, humaine, sociale et économique. Le service ou le produit doit être adapté… Pour tout travailleur cadre ou ouvrier, son outil, son geste de métier et sa décision doivent incarner fluidité, justesse, précision et adaptation nécessaire à cette performance attendue. De même, tout produit grand public comme un téléphone portable, un site web, ou un logiciel métier pour être diffusé et accepté, doit permettre la performance nécessaire … et même plus pour « faire la différence ».
Le métier qui analyse les besoins du travail ou de l'usager, diagnostique les situations, contribue à la conception des produits ou des organisations, c'est celui de l'ergonome. Il est le spécialiste de la connaissance des situations de travail.
Pour avoir accueilli à ASF/Vinci ces dernières années une dizaine d'étudiants, j'apprécie réellement leur formation. Dix mois de périodes de professionnalisation permettent à l'étudiant de s'affirmer à la sortie en tant que professionnel. La base d'acquis fondamentaux en psychologie, en ergonomie et en informatique ainsi que dans la conception et l'évaluation de produits multimédias ou domestiques, offre une variété de possibilités professionnelles dans nombre de secteurs.
Si le cursus universitaire est en psychologie, le titre de psychologue est délivré. C'est un plus en entreprise, donc une chance supplémentaire pour l'étudiant.
L'ergonome/psychologue junior a plusieurs choix. Il peut intégrer un secteur lié aux technologies de l'information et de la communication ou les métiers de la prévention des risques professionnels dans une entreprise de taille nationale. Il peut trouver sa place dans des sociétés de conseil en ergonomie et de services en ingénierie de l'information.
Tous ces métiers associent facteur humain et performance. A ce titre, la formation est exemplaire et soutient largement la comparaison avec celle d'une grande école pour l'entreprise qui recrute ses diplômés.»

Catherine VIRLOUVET, Vice - Présidente du CEVU :

La réforme de la formation des maîtres, désignée sous le vocable « mastérisation », a suscité et continue à soulever de nombreuses questions parmi les enseignants-chercheurs appelés à former celles et ceux qui, demain, prendront la lourde responsabilité d'enseigner à leur tour aux jeunes générations. Poser des questions est légitime, réfléchir ensemble est souhaitable. Nous avons donné la parole à deux collègues, un responsable de master en Lettres et Sciences Humaines et le directeur de l'IUFM. Ils s'expriment en leur nom propre et, très simplement, révèlent ainsi l'ampleur de la tache à mener pour réformer sans contraindre, changer sans dévaluer, modifier sans entraver. Ces deux points de vue d'hommes riches d'expériences et soucieux de leur mission sont bienvenus dans le débat.

La mastérisation de la formation des maîtres : une place à part ?

Claude PEREZ
Responsable du Master Lettres de LSH

Les enjeux et les retombées de la mastérisation de la formation des maîtres sont multiformes. Les récents rebondissements autour de la commission de concertation Marois-Filâtre en sont l'une des illustrations. Un entretien avec Claude Perez, responsable du master Lettres de l'Université de Provence, éclaire quelques aspects d'un sujet aux multiples questionnements.

Une formation alignée sur le LMD, une logique administrative.

Jusqu'alors, le CAPES était ouvert aux détenteurs d'une licence, concourant le plus souvent après une année (ou deux) de préparation. La réussite au concours qualifiait un niveau « bac+4 », qui se trouve en porte-à-faux dès lors que le LMD 3-5-8 se mettait en place. Sur le principe d'une formation des enseignants du secondaire et de leur recrutement au niveau M2, il pourrait n'y avoir aucune discussion si cela ne signifiait pas en même temps une préparation au CAPES en M2, entrainant de facto la transformation de cette année en **année de bachotage**, au détriment de la formation par et à la recherche. A très court terme et compte tenu de la situation du marché de l'emploi, ce choix peut entrainer la disparition des masters recherche en LSH.

Une triple incohérence, pour quelle urgence ?

La question de la formation des maîtres est-elle vraiment la plus urgente ? Les professeurs de français sont plutôt bien formés. Les problèmes les plus graves pour ceux qui souhaitent suivre une formation longue dans ce secteur disciplinaire ne se situent pas là.

Les diplômés qui se tournent vers l'enseignement, très souvent des jeunes filles ou des jeunes femmes, s'inquiètent. Il existe une vraie crainte de devenir professeur dans le secondaire et cet état d'esprit n'est pas valorisant pour le métier. Par ailleurs, les **perspectives de carrière** des jeunes professeurs sont inexistantes et ce point n'est pas la moindre des difficultés. La véritable urgence, c'est de remédier aux conditions d'exercice du métier.

D'autre part, alors que **de belles déclarations** font constamment état de l'utilité qu'il y aurait pour les entreprises à recruter des diplômés formés en LSH, la pratique ne suit pas. Il faut mettre en place des incitations, ou des accords spécifiques (sur le modèle par exemple de la charte Phénix*).

Enfin, lors de sa mise en place, le M2 a été présenté comme le premier degré, l'année préparatoire à une thèse éventuelle. Mais comment imaginer que ce temps de maturation d'un travail doctoral (d'ailleurs très rarement financé dans nos disciplines) puisse être mené à bien lors d'une année de bachotage ?

Une formation de trop ?

Tous ceux qui se penchent sérieusement sur la question nous disent que l'essentiel est de former des enseignants autonomes, capables d'évoluer. Il ne s'agit donc nullement de leur procurer la ou les techniques censées permettre d'enseigner. Il s'agit par contre de mesurer tout ce qu'on peut attendre des formations par la recherche, beaucoup plus ouvertes, qui autonomisent les individus et qui les accoutument à s'adapter à un environnement changeant. Car la recherche est aussi un savoir-faire, et la dichotomie entre savoir et savoir-faire dans laquelle on veut nous entrainer pour séparer IUFM et formation universitaire classique est un leurre. La recherche permet dans tous les cas de faire d'un individu un producteur de savoir, d'augmenter son autonomie. Et il est trompeur de peindre aux couleurs pédagogiques ce qui relève d'une logique techniciste aussi courte que désuète.

**charte signée entre l'Université de Marne-la-Vallée et sept entreprises.*

Le master « LETTRES » comporte quatre spécialités, trois en recherche : littérature française, littérature européenne comparée et linguistique française ainsi qu'une professionnalisée : monde du livre.

La mastérisation : l'âge adulte de la formation des maîtres?

Jacques GINESTIÉ
Directeur de l'IUFM d'Aix-Marseille

Le 17 avril 2009, Valérie Pécresse s'adressait en ces termes, dans un courrier, au premier président de la CPU : ***«à la rentrée prochaine, les étudiants désireux de passer les concours de l'Education Nationale seront accueillis dans les mêmes conditions que l'année dernière, afin d'y suivre une préparation aux concours qui demeurent, pour la session 2010, en l'état, avec des épreuves et un calendrier inchangés… »***

Ces quelques lignes ouvrent la possibilité d'une réflexion plus approfondie dans l'élaboration d'une réforme dont les modalités sont très contestées. Sans polémique ni entrée directe dans le débat, nous avons souhaité rencontrer Jacques Ginestié, directeur de l'IUFM de l'académie d'Aix-Marseille, pour faire un point bienvenu concernant l'histoire et le rôle des IUFM.

La genèse
C'est la loi d'orientation de 1989, dite « loi Jospin », qui a posé les bases d'un corps unique d'enseignants du 1er et du 2nd degrés, avec trois ambitions : élever le niveau de formation des enseignants du 1er degré, mieux articuler les différentes dimensions de la formation des enseignants, de la maternelle au baccalauréat et « universitariser » cette formation. Les IUFM étaient créés pour remplacer le système des Écoles Normales (pour le 1er degré et l'enseignement professionnel) et des Centres Pédagogiques Régionaux (pour le 2nd degré). La mise en place des fondements d'un corpus académique pour la transmission du savoir et les conditions de cette transmission s'est faite dans une dynamique d'innovation, sous l'influence plus ou moins importante de nombreux mouvements pédagogiques militants qui faisaient la part belle au décloisonnement disciplinaire, dont certains travers ont pu être caricaturés.

La croissance
Les IUFM sont pourtant assez vite sortis de cette mouvance. La recherche d'un équilibre s'est construite entre l'enseignant garant des savoirs de la discipline et l'apprentissage d'un métier, c'est à dire la façon d'enseigner ces savoirs, appliquant ainsi la célèbre formule de Cicéron « Il y a un art de savoir et un art d'enseigner » (De Legibus. Liber Primus)
La loi Jospin devait permettre d'organiser la massification de l'accès des élèves au collège puis au lycée sans pour autant résoudre les problèmes de l'enseignement du second degré. De tous les pays européens, la France est celui où le basculement vers le « collège » se fait le plus rapidement ; la rupture dès l'entrée en 6e est brutale, les élèves passant de maîtres polyvalents à des enseignants spécialisés.

Les enjeux
Dans le débat actuel se détache le constat de la valorisation du disciplinaire, qui booste la carrière (ce qui est accentué par les concours internes) alors que les compétences professionnelles de l'enseignant restent le parent pauvre de l'avancement. En dehors de la question de la « mastérisation », se pose celle de la transmission du savoir : doit-elle se concrétiser dans un diplôme spécifique ? Est-ce une discipline ? Si l'on répond par l'affirmative, cette discipline a une évidente singularité : elle est transversale. Comment articuler l'acquisition des connaissances académiques avec ce qui relève de la pratique ? Les IUFM participent à la construction d'une réponse qui permet d'articuler formation académique et construction d'une pratique professionnelle, notamment au travers de l'organisation de stages in situ. Dans le concours actuel, il existe une épreuve sur dossier. A l'origine, cette épreuve portait sur des points très concrets : l'étudiant devait être jugé sur son expérience dans le cadre de la pratique enseignante mais il est devenu plus commode de l'interroger, par exemple, sur la description de la mise en place d'un montage de TP pour des élèves plutôt que sur un projet d'enseignement de ce même TP.

To master or not to master ?
La question de la mise en place d'un master professionnel, donc en pratique d'un diplôme « d'enseignant », s'adresse non seulement aux futurs enseignants en France, formateurs en entreprise compris, mais également à l'international dans les pays émergents qui ont un important besoin de formateurs. La mastérisation pourrait se justifier à la condition de ne pas attendre d'éventuels échecs qu'ils ferment définitivement la porte, ni que la gestion des flux soit un obstacle insurmontable. Le risque politique d'un étiage des postes mis aux concours ne doit pas non plus être ignoré. C'est le problème de l'Université dans son ensemble. La réforme proposée a voulu s'imposer sans concertation, ce qui conduit à renvoyer chacun sur sa propre conception du métier d'enseignant. Le modèle français mérite d'être discuté et de nombreuses questions n'ont pas encore trouvé de réponses satisfaisantes : faut-il la même éducation pour tous ou faut-il différencier les organisations pour amener chacun au plus haut niveau possible ? Quels sont les savoirs dont un enseignant a besoin pour faire son métier ? Comment va-t-il progressivement construire sa professionnalité si l'on sépare la formation au métier des compétences pour un enseignement disciplinaire ? Comment faire pour ne pas tarir le recrutement en master recherche ?

Et maintenant ?
De la résolution de ces questions dépendra la construction d'une formation des maîtres équilibrée et rationnelle. Les positions sont souvent tranchées et il faudra sans doute arriver à des compromis avec l'espoir que cette réflexion commune sera l'occasion d'éclairer toutes les parties sur leurs objectifs fondamentaux. Peut-être serait-il également judicieux d'étudier de près les autres systèmes de formation, en Europe notamment, et s'inspirer de ces modèles s'ils s'avèrent intéressants. La formation des maîtres est un domaine majeur qui mérite mieux qu'une réforme menée avec légèreté ou au pas de charge.